

2009/1651 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 10 000 € A L'ASSOCIATION « DÎTES 33 » POUR LE PROJET « NOUS ANARCHITECTONS, VOUS ANARCHITECTEZ », DU 5 AU 8 DECEMBRE 2009, DANS LE 7E ARRONDISSEMENT, DANS LE CADRE DE LA FETE DES LUMIERES 2009 – APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE (DIRECTION DE LA COMMUNICATION EXTERNE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 août 2009 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« L'Association « Dîtes 33 » sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour mettre en place une structure architecturale originale en collaboration avec les habitants dans le quartier de la rue Pasteur du 7^e arrondissement dans le cadre de la Fête des Lumières.

L'Association « Dîtes 33 » a été créée le 14 juin 2000 et a pour objet social de promouvoir et soutenir la création artistique par l'exposition, la diffusion, l'édition et l'organisation de manifestations. Dans ce but, elle souhaite participer à la Fête des Lumières 2009.

Pour l'édition 2009 de la Fête des Lumières, le projet de l'Association « Dîtes 33 » sera marqué par une installation architecturale créée par des artistes et des habitants.

Richard Greaves, artiste québécois se définit comme un "Anarchitecte". Dans les forêts, il construit méthodiquement des édifices au bord de l'effondrement et s'amuse à rompre les lois de l'équilibre tout en enchantant le public.

Tout comme l'Anarchitecte, les habitants du quartier concevront, réaliseront, mettront en lumière et animeront une « Anarchitecture ». Chaque habitant, association, classe, etc. préparera en concertation et avec l'aide de « Dîtes 33 », un élément de la structure et décidera de sa mise en lumière et de son emplacement dans « l'Anarchitecture ». Cet élément pourra être entièrement fabriqué ou issu de récupération. Il saura privilégier l'utilisation maximum de fausses fenêtres en écho au projet précédemment initié dans le quartier (HundertPasteur et Dazibao). L'utilisation de moyens techniques et lumineux différents pour chaque élément devrait recréer la diversité des habitations d'Anarchitectes. Les soirées spectacles seront organisées les 5, 7 et 8 décembre 2009.

L'installation sera visible du 5 au 8 décembre 2009 dans la rue Pasteur, Lyon 7^e.

A travers cette manifestation, l'Association « Dîtes 33 » répond aux objectifs de « Lyon 8 décembre – Fête des Lumières » : elle allie le travail

autour de la lumière souhaité par la Ville de Lyon à l'occasion de la Fête des Lumières, une interactivité avec les habitants du quartier et offre ainsi gratuitement au grand public une programmation artistique de qualité dans un cadre convivial.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 26 000 €.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « Dîtes 33 », je propose de lui allouer une subvention de 10 000 €.

Il est donc nécessaire d'établir une convention afin de fixer les conditions d'attribution par la Ville de Lyon de cette subvention ainsi que les modalités de contrôle de l'utilisation de cette subvention. »

Vu ladite convention ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

DELIBERE

1- Une subvention de 10 000 € est allouée à l'Association « Dîtes 33 » pour le projet « Nous Anarchitectons, Vous Anarchitectez », du 5 au 8 décembre 2009, dans le 7^e arrondissement, dans le cadre de la Fête des Lumières 2008.

2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Dîtes 33 », est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2009, programme EVENCULT, opération FDL, ligne de crédit n° 44020, fonction 024 – nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. VALLAUD-BELKACEM